



dépot-vente CHF 1.-



bimestriel des Socialistes Ville de Genève

n° 11
septembre - octobre 2008

Editorial

Une liste Pluraliste et Solidaire



Virginie Keller

Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir les 40 candidates et candidats de la liste socialiste pour la Constituante.

Elle rassemble des personnes engagées dans tous les domaines de la société, protection de l'environnement, organisation syndicale, mouvements féministe, humaniste, associations de parents, de quartiers, culturelles, économie solidaire, lutte contre le racisme et l'exclusion, solidarité internationale...

C'est une liste **Pluraliste**, car elle est ouverte à des personnalités qui ne sont pas membres du parti socialiste, mais qui ont choisi notre liste pour défendre des idées et des causes communes aux socialistes.

C'est une liste **Solidaire**, car ce qui rassemble les femmes et les hommes de cette liste, c'est un engagement commun pour une société plus juste.

La Constituante sera un espace privilégié pour questionner nos principes et nos modes d'organisation.

Mieux répartir les richesses et les responsabilités afin que les inégalités entre les communes disparaissent, est un enjeu local important.

Réaffirmer plus fortement notre solidarité régionale et internationale, ancrer de nouveaux droits humains, protéger la planète Terre et développer la justice sociale seront autant de défis que le parti socialiste veut relever.

Le découpage territorial, l'égalité devant l'impôt, le rapport entre l'Etat et les communes seront au centre des débats. Les grandes communes urbaines font face à des responsabilités qui doivent être mieux partagées : charges financières sociales, culturelles et sportives, développement des structures pour la petite enfance et du parascolaire, problèmes de sécurité, de transports et de pollution. La construction de logements et le développement des transports dans certaines communes entraîneront de nouvelles charges; par contre, d'autres communes accueilleront des entreprises qui rapporteront des recettes: il s'agira de rééquilibrer ces charges et ces rentrées fiscales.

Il n'est aujourd'hui plus envisageable de continuer à accepter ces différences d'imposition et de charges financières entre les communes genevoises. Ce que nous dénonçons au niveau de la planète ou même de notre confédération doit être résolu au niveau de notre canton.

Pour une République pluraliste et solidaire
Le 19 octobre prochain, votez la liste n° 7!

La Constituante

Agir en résistant

« Dans la relation d'homme à homme, le pire qui puisse arriver à l'un est de se trouver à la discrétion de l'autre. »¹

Jean et Erica
Ziegler

La Constitution incarne le contrat social. Celui-ci fixe la part de liberté que les citoyennes et les citoyens sont d'accord de confier à l'Etat en échange de la protection de la loi.

Toutes nos institutions, jusqu'au moindre règlement qui les ordonne – du code pénal au règlement de la voirie – sont fondées sur le contrat social, et donc sur la Constitution.

Le contrat social dit dans quelle société nous voulons vivre

La République de Genève, fondée en 1535, vient de décider, par la volonté de ses citoyennes et de ses citoyens, de se doter d'une nouvelle Constitution. Celle qui est actuellement en vigueur remonte à 1847. Elle est née de la révolution radicale et populaire.

Reformuler le contrat social offre certes des opportunités, mais comporte aussi des risques énormes

Le capitalisme financier monopolistique régit de la manière la plus sauvage et la plus arbitraire les rapports économiques entre les habitants de notre République. La mince oligarchie des détenteurs du capital financier a les moyens matériels, particulièrement dans une société médiatique aussi poussée que la nôtre, d'infléchir le débat politique. Les « néolibéraux » veulent évidemment réduire les droits populaires, affaiblir l'Etat (et notamment supprimer la commune de Genève), démanteler les services publics, augmenter leurs privilèges et leur marge d'action.

Les camarades socialistes élus à la Constituante devront donc d'abord agir en résistantes et en résistants

L'état social se défait, la moitié des travailleurs n'ont pas de droits politiques parce qu'ils sont des « étrangers », la discrimination des femmes continue, les pauvres deviennent plus pauvres...

Dans cette situation, quelles sont les nouvelles conquêtes qui doivent être l'horizon des socialistes à la

Constituante? Evidemment le respect des droits humains, universellement proclamés et contresignés, mais toujours encore violés jusque dans notre propre société. Il faut, par exemple, accorder des droits politiques – de vote et d'éligibilité – aux « étrangers » qui sont chez nous depuis plus de cinq ans, réaliser l'égalité entre femmes et hommes, abolir les forfaits fiscaux, instaurer la gratuité des transports publics. Il ne faut ni se laisser tromper par le leurre du « changement pour le changement », ni se figer dans le statut quo, si des améliorations peuvent être apportées au fonctionnement des institutions dans le sens des intérêts du plus grand nombre et, en particulier, des plus démunis.

La légitimité d'une démocratie se définit par sa valeur d'usage. L'Etat doit donc être utile au plus grand nombre et surtout aux plus faibles, qui ont le plus besoin de protection et de réparation. Il doit instaurer la justice sociale, corriger les inégalités, aujourd'hui exacerbées par le capitalisme de la jungle qui se déploie comme jamais à travers le monde.

Les moyens sont connus : redistribution fiscale, pratique de la solidarité envers les persécutés, volonté des citoyennes et des citoyens de vivre dans une communauté civilisée.

¹ J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité entre les hommes*



© aloys

Campagne

Prochainement dans votre vie

LA CONSTITUTION

Une œuvre qui exige
les meilleur-e-s auteur-e-s.Liste n° 7 - SOCIALISTE PLURALISTE
Des questions? www.socialistepluraliste.chles
socialistes

Points forts

Cause toujours / Actu municipales	p.2
Election du 19 octobre 2008	p.3
Socialiste Pluraliste, liste n°7	p. 4-6
La ligue des Droits de l'Homme	p.7
Portrait : Véronique Pürro	p.8

Cause toujours

Fouines d'Etat et taupes privées

Une multinationale peut donc, dans notre bel Etat démocratique, faire espionner par des flics privés les militants d'associations pacifiques, mais dénonçant ses pratiques : ainsi, Nestlé a-t-elle fait infiltrer Attac-Vaud par une agente de Securitas, en 2003, au moment des festivités du G8 d'Evian et des manif concomitantes à Lausanne et Genève. La taupe a pris part à des réunions aux domiciles privés de militants, accédé à des informations piquées sur leurs ordinateurs et ceux de l'association, et a finalement disparu sans laisser d'autre trace que le souvenir de son pseudo. Les dirigeants de Securitas admettent avoir été mandatés, ceux de Nestlé avoir « étroitement collaboré » avec Securitas, et la police cantonale avoir bénéficié des informations de la taupe. Un si bel exemple de collaboration entre le public et le privé émeut : le New Public Management a de l'avenir dans le flicage.



© DR

Videur vidé?

Le Secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière, Christophe Aumeunier, est furax, après l'intrusion au siège de la CGI de membres du Collectif des mal-logés, qui ont sorti le mobilier des bureaux sur le trottoir, et collé des avis d'expulsion sur la vitrine : « Ce sont des méthodes d'un autre âge », a meuglé Aumeunier...

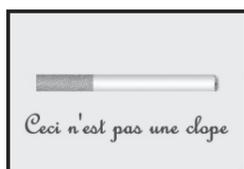
... En effet : ce sont celles utilisées pour vider Rhino et la Tour...

Le temps des chrétiens...

Le parti évangélique dépose une liste pour la Constituante, avec comme programme : « rester dans la lignée des origines chrétiennes qui ont marqué de tout temps l'histoire du canton ». On rappellera donc au parti évangélique que l'histoire du canton ne remonte qu'à 1815, ce qui raccourcit significativement le « de tout temps », mais que l'histoire de Genève remonte au paganisme celte. Voire au chamanisme néolithique. Et que rester « dans la lignée des origines », c'est bien, mais que s'accorder le droit de s'en écarter, c'est encore mieux. Ou alors, on inscrit dans la constitution le port obligatoire des œillères.

Pisser sur une glycine

« Plusieurs études menées pour le compte de la Confédération montrent qu'il est aussi efficace de créer des espaces fumeurs isolés à l'intérieur d'un même bistrot que des zones pisseurs/non-pisseurs dans un bassin de natation », estime *Le Courrier* du 12 juin... C'est même pas vrai, d'abord, d'innombrables études vachement sérieuses menées par le professeur Rylander à l'Université de Genève pour l'industrie du tabac et les fabricants de désinfectants chlorés, prouvent que c'est vachement efficace, les zones non-pisseurs dans les bassins de natation : on y fume beaucoup moins qu'ailleurs.



Un nouveau règlement pour la Gérance immobilière

Une gérance véritablement sociale

Dans un numéro précédent, Sandrine Salerno exprimait la volonté de faire de la Gérance immobilière municipale (GIM), une gérance qui se distingue par son approche sociale. Une des solutions proposées s'agissant du logement était l'élaboration d'un nouveau règlement. Le projet est désormais déposé pour étude en commission municipale du logement.

Propos recueillis
par Causes Communes

Pourquoi un nouveau règlement ?

Sandrine Salerno : Premièrement, par volonté d'équité. Actuellement, cinq règlements différents co-existent. Cette situation est source d'inégalité de traitement. Cela n'est pas admissible, il s'agit très rapidement d'y mettre fin.

Deuxièmement, parce que dès le 1er janvier 2009, l'administration cantonale fiscalisera l'aide personnalisée de la commune. Cette décision aura des conséquences financières pour 53% des locataires.

Enfin, par un souci de cohérence politique et de justice sociale. Aujourd'hui, 20% de nos demandeurs et demandeuses de logement vivent soit chez des tiers, soit dans des foyers, soit dans des hôtels. Leurs revenus sont vraiment très modestes; parmi ceux-ci, citons les familles monoparentales, notamment. Parallèlement, une partie de nos locataires se retrouvent à sous-occuper les appartements et disposent parfois de revenus leur permettant de chercher un logement ailleurs. Cet état de fait est-il acceptable ? Les actuels règlements n'offrent pas la possibilité d'agir.

Fin juin, à ton initiative, le Conseil administratif a soumis au Conseil municipal un nouveau règlement fixant les conditions de location des appartements à caractère social. Quels sont les axes forts de cette proposition ?

Sandrine Salerno : Tout d'abord, nous voulons garantir l'égalité de traitement. Ce règlement abroge les règlements antérieurs. Concrètement, à chaque échéance de bail, le nouveau règlement remplacera le précédent. Ainsi, tout le monde sera logé à la même enseigne. La mise en œuvre est prévue sur trois ans.

Et en ce qui concerne le prix des loyers ?

Sandrine Salerno : Le loyer sera désormais fixé en fonction du revenu familial net (taux d'effort). Concrètement, plus le revenu est faible plus le loyer est bas et inversement. Le taux d'effort oscille selon la tranche de revenu déterminante entre 12% (revenu = 21'000 francs et moins) et 22% (revenu = 120'000 francs et plus). Dès lors, la Ville de Genève continuera à faire un effort envers ses locataires, en réduisant, pour celles et ceux qui ont des revenus faibles et moyens, le loyer en deçà de celui que fixerait un bailleur privé. Cette méthode permet également de garantir la mixité sociale dans les immeubles de la Ville.

Une pièce supplémentaire au nombre d'habitant du logement, tel est le principe qui guidera l'attribution. A titre d'exemple, un couple avec deux enfants bénéficierait d'un cinq pièces. Il y aura toutefois des exceptions, par exemple, pour les familles monoparentales qui avec un enfant auront droit à un quatre pièce et non à un trois. Pour éviter la sous-occupation et inciter les locataires à procéder à des échanges d'appartements, une disposition du règlement prévoit une surtaxe de 25% pour 1 pièce supplémentaire, de 50% pour deux pièces et de 75% pour trois pièces supplémentaires ou plus.

Quel est le calendrier prévu pour l'application du nouveau règlement ?

Sandrine Salerno : Ce règlement, s'il est accepté par le Conseil municipal, entrera en vigueur au 1er janvier 2009. Afin que tout se passe au mieux pour les locataires de la Ville, des dispositions transitoires seront mises en œuvre. La Ville de Genève aura enfin les moyens de son ambition politique, faire de la GIM une véritable gérance immobilière sociale.

Vous désirez faire
avancer vos
convictions,
participer à la vie
politique ?

Adhérez au Parti
socialiste et
participez au débat !

psvg@ps-ge.ch |
www.ps-geneve.ch |
022 338 20 78 |



Causes Communes directement
dans votre boîte aux lettres
tous les deux mois pendant
1 an ? Seulement 10 francs !

Abonnez-vous en écrivant
au PSUG !

15 rue des Voisins |
1205 Genève |
par courriel: psvg@ps-ge.ch |
ou directement en ligne:
www.ps-geneve.ch, rubrique journal |

La révision de notre Constitution

Un enjeu majeur à ne pas manquer

Nous élirons le 19 octobre 2008, l'assemblée chargée d'écrire notre projet de Constitution. Les enjeux sont de taille et les socialistes prêt-e-s à y faire face avec une liste composée de personnalités compétentes, ouvertes au dialogue et engagées.

Félicien Mazzola,
PSVG

La révision de notre vieille constitution est un enjeu majeur. La Constitution est le fondement même de notre base légale, puisque d'elle, découlent toutes les autres lois. Les grands principes qui régissent notre vivre ensemble, nos droits fondamentaux, notre organisation politique et nos institutions, y sont inscrits, et donc protégés. Pour les modifier, le vote est nécessaire. C'est donc une occasion unique d'inscrire et de pérenniser les valeurs qui nous tiennent à cœur.

Notre méthode : l'écoute et le dialogue

Les socialistes veulent parvenir à une Constitution claire, lisible, plus démocratique et surtout plus solidaire. Pour cela, nous demandons que l'Assemblée élue travaille selon la méthode de la page blanche afin de permettre un débat global sur tous les sujets. Le parti socialiste demande également que deux votes populaires consultatifs soient organisés au cours du travail des constituants afin de consulter la population. Des moments conviviaux de rencontre et de dialogues avec les candidat-e-s sont d'ores et déjà prévus (cf. l'agenda, page 3), ainsi qu'un site internet spécial (www.socialiste-pluraliste.ch), sur lequel vous pouvez débattre, proposer des thématiques ou des articles pour la Constitution, ainsi que suivre en détail les travaux des candidat-e-s socialistes.

Une feuille de route, vers des valeurs fortes et affirmées

Le parti socialiste a établi une feuille de route reprenant les grands chapitres à traiter par l'Assemblée constituante (droits fondamentaux et sociaux, droits démocratiques, organisation du territoire, institutions et actions de l'Etat). Le programme socialiste ne se contente donc pas de promouvoir des valeurs particulières (la laïcité, l'écologie, l'économie, la solidarité) ou de défendre certains groupes d'intérêt (les entrepreneurs, la culture, les associations). Nous vous proposons et défendons une véritable vision de société, englobant ces aspects et construisant le modèle réaliste d'une société solidaire et responsable.

Pour un véritable progrès social : des droits et des devoirs

Notre future nouvelle constitution ne doit pas seulement préserver nos avancées sociales actuelles (droits démocratiques, protections des locataires, interdiction du nucléaire et protection de l'environnement par exemple), mais inscrire des progrès réels pour notre vie de tous les jours. Les socialistes demandent l'inscription d'un droit à un revenu de base, d'un droit à l'éducation et à la formation quel que soit le statut légal, d'un droit à l'accès aux soins et à une justice indépendante pour tous et toutes. Cela passe aussi par des devoirs, à commencer par celui de payer des impôts, seul

moyen de réduire les inégalités sociales et de soutenir les plus faibles, soit d'affirmer une solide volonté de solidarité. Nous avons aussi le devoir de respecter l'autre et ses choix de vie, de développer avec lui et elle notre vie en commun et nos choix de société.

Nous demandons également un développement des droits démocratiques, avec celui de voter et d'être élu-e pour les étrangers et les étrangères établi-e-s depuis un certain temps en Suisse, la baisse du nombre de signatures pour un référendum ou une initiative, et l'introduction de nouveaux moyens de participation démocratique (référendum constructif, motion populaire, ...).

Être garant du développement durable

Cette Constitution doit également être celle du 21^{ème} siècle et s'inscrire définitivement comme garante d'une société durable. C'est donc l'occasion de repenser et de revaloriser le rôle de proximité des communes, d'intégrer définitivement les principes d'économies d'énergie, de conservation des ressources naturelles et de mobilité douce, et enfin, de mettre en avant le travail formidable des associations.

Notre avenir se décide maintenant !

Notre nouvelle constitution est l'occasion d'une magnifique évolution de société. Il s'agit d'y travailler ensemble, afin d'inscrire maintenant, ce qui sera le futur de nos enfants.

Faites entendre votre voix et vos idées, rejoignez-nous sur www.socialiste-pluraliste.ch, et votez liste numéro 7, Socialiste Pluraliste.

CAMPAGNE CONSTITUANTE:
LES SOCIALISTES VOUS INVITENT

Mercredi 10 septembre, 21h
au Chat Noir, rue Vauthier à Carouge

SOIRÉE SLAM & POÉSIE

Une soirée slam et poésie vous invite à dire des bouts de constitution, à rêver la liberté, à imaginer notre nouvelle république. Les enjeux sont essentiels: atteintes à la planète terre, gestion des flux migratoires, partage des richesses, rupture des transmissions, lutte contre toutes les inégalités.

Le 19 octobre prochain, nous élirons 80 personnes pour réinventer la Constitution genevoise, texte fondamental qui regroupe les principes et les valeurs des femmes et des hommes qui vivent ensemble.

Malou et Sylvain accompagneront la session; poétesses et poètes, slameuses et slameurs, bienvenu-e-s.

Tarif plein : 5.- CHF

Pour plus d'informations :

<http://www.chatnoir.ch>

(rubrique: agenda septembre)

AGENDA

Rencontrez les candidat-e-s
socialistes à l'Assemblée
constituante :

Vendredi 5 SEPTEMBRE, 17h-19h
devant la Migros des Acacias

Samedi 6 SEPTEMBRE, 10h-14h
devant la Coop Eaux-Vives 2000

Vendredi 12 SEPTEMBRE, 17h-19h
devant la Coop Voltaire

Samedi 13 SEPTEMBRE, 10h-14h
devant la Migros des Charmilles

Vendredi 19 SEPTEMBRE, 17h-19h
devant la Migros du Vidollet

Samedi 20 SEPTEMBRE, 10h-14h
au Marché Place Grenus

Vendredi 26 SEPTEMBRE, 17h-19h
devant la Coop Vieusseux

Samedi 27 SEPTEMBRE, 10h-14h
au Marché de Rive

Vendredi 3 OCTOBRE, 17h-19h
devant la Coop de St-Jean

Samedi 4 OCTOBRE, 11h-15h
au Marché aux Puces, Plainpalais

Samedi 4 OCTOBRE, 10h-14h
devant la Migros de Champel

Vendredi 10 OCTOBRE, 17h-19h
devant la Migros de la rue de Carouge

Samedi 11 OCTOBRE, 11h-15h
devant la Migros de la Navigation

Samedi 11 OCTOBRE, 10h-14h
devant la Migros de la Servette

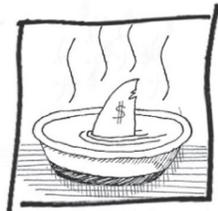
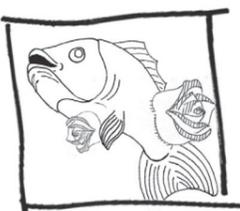
Samedi 18 OCTOBRE, 10h-14h
à la place du Molard

Apéros Constituante

Composez le menu de la Constituante
Ensemble, c'est meilleur !

ENTRÉES PROGRESSISTES

Thon à la rose
Salade parlementaire
Grillades antifascistes
Brochettes d'associations
Consommé syndical
Gauche aviar (épuisée)

PLATS DE RÉSISTANCES
A LA MAL-BOUFFE

Ailerons de requins de la finance
Cuisses de vautours de l'immobilier
Panses de partis bien-pensants
Vaches qui rient et zapellicubes

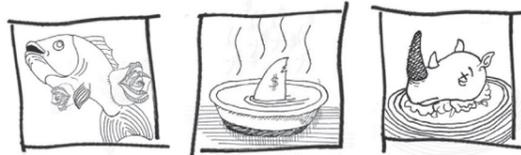
DESSERTS ENGAGÉS
Artamisù vidé-dépollué
Barbes-à-papa arômes féministes
Milles feuilles sans papiers
Cornes de rhino aphrodisiaques
Psychères-melba



Le 19 octobre, votez Socialiste pluraliste Liste n°7



A la rencontre de la liste Socialiste pluraliste, rejoignez-nous pour croquer un 1er août décalé, faire bouillir vos idées lors de nos apéros citoyens, ou simplement pour déguster les plus beaux mots, lors de la soirée slam et poésies du 10 septembre.



Pour nous retrouver:

- Vendredi 1er août, entre 11h et 15h, fête nationale, socialiste et patryotique, Plan-les-Ouates
- Mercredi 20 août, 19h00, apéro citoyen, scène Ella Fitzgerald, Parc Lagrange
- Mercredi 27 août, 19h00, apéro citoyen, Baby-plage
- Mercredi 3 septembre, 19h00, apéro citoyen, parc des Bastions devant les Réformateurs
- Mercredi 10 septembre, 21h, soirée slam et poésies, au Chat noir, entrée 5.-
- Mercredi 17 septembre, 19h30, apéro citoyen, plage des Bains des Pâquis



les
socialistes

Le 19 octobre, votez Socialiste pluraliste Liste n°7

Liste Socialiste Pluraliste, n°7

Le Parti socialiste a ouvert sa liste à des personnalités non-membres du parti. Nous proposons une liste ouverte, plurielle et réunissant toutes les compétences de la société. Ce sont donc des juristes, des chercheurs universitaires, mais aussi des candidat-e-s issu-e-s du monde syndical, de la culture, du social et de l'éducation qui se présentent à vous. Causes Communes leur a posé trois questions:

1. Une expérience marquante?
2. Une proposition impertinente?
3. Une compétence personnelle?

Ahmed Ali Jama



1. Etre un requérant d'asile et devoir vivre avec une admission provisoire pendant des années. C'est ne pas pouvoir sortir ou rentrer de Suisse, ni pouvoir participer aux différentes courses d'école à l'étranger. C'est tout simplement être admis, mais exclu.
2. La création d'un centre d'accueil et d'information pour tous les jeunes étrangers et les jeunes étrangères afin de faciliter leur insertion et la mise en place d'un programme d'intégration par l'apprentissage obligatoire du français.
3. Apporter une aide aux requérant-e-s d'asile dans leurs démarches administratives diverses.

Roberto Baranzini



1. Une des choses qui m'a le plus marqué est le fait d'avoir grandi dans un milieu ouvrier. Cela m'a confronté à l'injustice, à la violence dans les rapports de travail, et aux souffrances qui en découlent.
2. Par les temps qui courent, exiger un travail et un logement adéquat pour tous relève-t-il de l'impertinence ?
3. Ma formation d'économiste me permet de comprendre rapidement les dossiers, de réfuter les arguments prétendument « scientifiques » et de formuler des propositions créatives.

Montserrat Belmonte



1. Mes 7 ans au Conseil municipal et la présidence du Conseil: une expérience formidable avec la création de liens en dehors de toute considération partisane.
2. Et même deux propositions: (1) Le respect comme garantie fondamentale, qui doit conduire le comportement de chacun. (2) Le droit au bonheur, mais comment garantir à chacun et chacune le bonheur, si ce n'est en garantissant le droit à l'autodétermination et garantir des valeurs fondamentales comme le droit au logement et à un travail.
1. Ouverte d'esprit, à l'écoute des autres et assidue au travail.

Valérie Boillat



1. La force du collectif. Lors d'un de mes premiers jobs, l'équipe soupçonnait des inégalités salariales. Une feuille a circulé et on a tous noté nos salaires. Transparents et unis, on a obtenu gain de cause.
2. Utiliser les journaux gratuits à autre chose que du gavage de cervelle, en y publiant chaque jour une fiche produite par l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers sur les cas les plus durs de la pratique.
3. La combativité, avec un bon jeu de jambes sur le ring.

Béat Burgenmeier



1. La publication de mon livre « *Plaidoyer pour une économie sociale* » en 1990 s'opposant au néolibéralisme et contribuant au débat environnemental et social.
2. Un article constitutionnel fixant comme objectif de nos efforts de vie en commun non pas la seule croissance économique, mais le bien-être pour tous.
3. Compétence économique, ouverture au dialogue social et sensibilité aux défis environnementaux.

Grégoire Carasso



1. La joie causée par la naissance de mon fils pendant une période de transition difficile.
2. Alors deux :
(1) étendre les frontières de Genève à Nyon, Annecy et Thonon,
(2) faire porter des bonnets en laine fluo aux conducteurs et conductrices de 4x4.
3. La polyvalence

Nicole Castioni



1. La députation au Grand Conseil, après une route très sinueuse. Savoir s'arranger avec ses blessures... Je l'ai toujours su, et cela m'a rendue plus sensible à celles des autres.
2. La réforme de la politique de la famille. Mais au fait... c'est quoi une famille aujourd'hui?
3. Choisir la liberté et continuer d'écrire des livres alors que le frigo est vide et deux enfants à élever seule.

Jean-Claude Cristin



1. Il a fallu presque 20 ans pour que ma proposition, acceptée par le Grand Conseil, d'introduire l'assistance au lieu de domicile, soit soumise et acceptée par le peuple.
2. Une proposition impertinente, irrespectueuse de la sphère privée : rendre public le rôle des impôts.
3. Celle de présider: ma personnalité, mon caractère consensuel, mon charisme, m'ont amené à me voir confier de très nombreuses présidences.

Claudio Deuel



1. Une rencontre, le 8 juin 2008. Un jeune homme de 21 ans qui me dit qu'il galère depuis 8 ans: de foyer en foyer, d'assistance cantonale, communale et privée en assistance et qu'il n'a toujours pas de projet d'avenir ni de possibilités financières ou de formation!
2. Que les droits démocratiques soient accessibles à toutes les personnes habitant le canton. En fixant dans la constitution des principes de démocratie locale, (contrats de quartier), communale et cantonale (droit de vote et d'éligibilité).
3. Je suis capable de rire de moi-même...

Jan Doret



1. Juin 81, conférence à l'OIT. Discussion sur les « thèses » de Solidarnosc avec un petit barbu au français parfait, qui note ses coordonnées sur mon agenda : « *écris-moi, je compte sur toi!* ». Je lis Bronislaw Geremek. Lui écris en décembre 81. Les services de Jaruzelski ont « traité » mon courrier. Septembre 07 : retrouvailles à la Fondation Jean Monnet. Il avait notre dialogue en mémoire, 26 ans plus tard ! Adieu Bronek.
2. Que les Socialistes de la Ville consultent leurs camarades de France voisine concernant les questions liées à la mobilité et à l'aménagement.
3. Ne prends pas au sérieux qui se prend au sérieux.

Françoise Dupraz



1. Il y a quatre ans, trois mois de travail bénévole dans un bidonville dakarois. On a créé un projet sur la citoyenneté en collaboration avec des artistes locaux se terminant, au milieu des baraquements, par un concert donné par une vedette internationale pour le plus grand bonheur de 2'000 personnes honorées par sa visite.
2. Que dans un Etat vraiment laïc, les autorités politiques ne prêtent plus serment dans un édifice religieux.
3. L'organisation tout en laissant de la place à la créativité.

Frédéric Esposito



1. La participation à des séances de la Convention européenne où les conventionnels ont su dépasser les clivages politiques et les sensibilités nationales malgré tout.
2. Fixer dans la Constitution genevoise, l'obligation pour le Grand Conseil d'organiser 4 séances annuelles extra-muros, dans les communes genevoises.
3. La connaissance des enjeux politiques et citoyens propres au processus constitutionnel ainsi qu'une expertise en matière de démocratie directe.

Trois questions posées aux candidat-e-s: (1) une expérience marquante, (2) une proposition impertinente, (3) une compétence personnelle

Laurent Extermann



1. Découvertes avec mes élèves: (1) l'apprentissage de la liberté passe obligatoirement par la maîtrise critique de la lecture, (2) sans cette maîtrise critique, l'utilisation d'internet est non seulement inutile mais contreproductive, voire nuisible.
2. La fin du pétrole : les écolos de salon que nous avons tous tendance à être ne pourront plus désormais se déplacer en ville qu'à pied ou à bicyclette – et cela par tous les temps.
3. Une capacité d'écoute et une certaine empathie aux difficultés d'autrui ; mais « avoir l'esprit ouvert n'est pas l'avoir béant à toutes les sottises » !

Maurice Gardiol



1. La naissance de mes enfants
2. Créons un nouveau département pour promouvoir, ici et ailleurs, l'abattage des murs. Murs de la honte et « *röstigraben* », murs de la peur des autres différents et des préjugés, murs de l'accaparement des sols et de l'argent, etc.
3. Le développement du travail associatif et communautaire dans des domaines divers afin de permettre à chacune et à chacun de devenir acteurs dans leur vie personnelle et leur intégration citoyenne.

Christophe Golay



1. Mes voyages en Bolivie, au Brésil, en Inde, en Ethiopie et au Niger, pour y promouvoir le droit à l'alimentation. Et la compréhension que les racines du mal-être sont les mêmes dans notre ville : l'exclusion et la discrimination.
2. La Constitution garantira la liberté et la dignité de toutes les personnes vivant dans le Canton, citoyens et étrangers, administrés et administrants, sur un pied d'égalité.
3. La promotion et la protection des droits sociaux et de leur justiciabilité dans de nombreux pays et avec de nombreuses associations à Genève.

Pascal Holenweg



1. ... sans doute la prison...
2. Impertinentes, je compte bien que toutes mes propositions le soient. Retenons donc celle-ci, puisqu'elle n'est pas de moi mais de la Constitution de l'AN II : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs* »...
3. ... semer le trouble : <http://holenweg.blogspot.com>

Anne-Laure Huber



1. Mon premier job d'été, qui m'a permis de réaliser que les travaux les plus pénibles et les moins gratifiants sont souvent aussi les plus mal payés, ce qui est une véritable injustice.
2. Inciter au travail à temps partiel permettant de concilier travail et famille. Pour les hommes.
3. Ne pas me laisser impressionner par les effets de manche de mes contradicteurs.

Ninian Hubert Van Blyenburgh



1. La vie en générale et les rapports humains en particulier.
2. Inscrire la décroissance et la lutte contre le « *mal propre* » (contraire du bien commun) dans la constitution.
3. Une conscience aiguë de ce que tous les régimes de pouvoir exercés par les hommes au cours de l'histoire n'ont ni les dieux ni la nature pour origine mais sont le fruit des pensées, des actions et des intérêts des hommes eux-mêmes. Autrement dit, la Vérité ne vient pas d'ailleurs, mais seulement des humains eux-mêmes. La constituante est précisément un de ces moments de (re)définition de cette Vérité.

Stefan Kristensen



1. Accompagner la croissance de mes enfants.
2. Une Agence de coopération interculturelle pour réaliser des projets transnationaux pour réfracter à l'échelle du monde la diversité genevoise, promouvoir un autre mode de l'aide au développement et faire éclater la frontière de la collectivité. Genève comme plateforme d'échanges et de dialogues culturels.
3. Une capacité de synthèse et de discernement des enjeux essentiels en tenant compte des divergences de points de vue et de sensibilité. Placer le différend sur un plan où il peut être traité (sinon résolu).

David Lachat



1. Mon activité dans le domaine du logement, de l'aménagement du territoire et de la protection des locataires, notamment la rédaction de nombreux ouvrages et contributions sur le bail à loyer.
2. Confier la culture au canton. Il n'est pas raisonnable, ni adéquat que la Ville de Genève porte et dirige seule l'essentiel des institutions culturelles (Grand Théâtre, musées, etc.).
3. Sens du dialogue, de la négociation et des bons compromis. A la Constituante, il faudra oublier les querelles entre partis et aborder l'avenir de manière constructive et positive.

Marie-Christine Maier



1. Comme non membre, avoir eu la chance d'être désignée par le Parti Socialiste comme candidate à la constituante et faire campagne pour gagner.
2. Je garde mon impertinence pour nos futurs détracteurs...
3. ...Tout en étant volontaire, ouverte et enthousiaste!

Sophie Malka Forster



1. En 1999, lors d'un voyage de presse pour Le Courrier, les camps de réfugiés de la guerre du Kosovo et la brutale réalité de la politique d'asile de la Suisse.
2. Faire de Genève le premier canton libre de toute discrimination, en érigeant la non-discrimination en droit justiciable, invocable par toutes et tous.
3. Ma capacité d'adaptation et d'ouverture, cultivée au fil de mon parcours très varié.

Cyril Mizrahi



1. Le référendum contre la 5^{ème} révision de l'AI, un combat exemplaire à l'effet boule de neige enthousiasmant, un succès d'estime.
2. Le revenu de base inconditionnel pour chaque habitant-e, un outil de redistribution et d'émancipation.
3. Le sens de la répartition, la passion du débat dans l'arène politique.

Melik Özden



1. Contributions au sauvetage de quelques opposants politiques aux griffes des régimes totalitaires, souvent présentés comme des démocrates. Mais aussi, bien sûr, la naissance de mon fils.
2. Socialisation des bénéficiaires et privatisation des pertes.
3. La ténacité.

Christiane Perregaux



1. Six ans de travail associatif au cœur de Marseille (dont mai 68) premières réelles immersions et actions dans le politique et les enjeux migratoires.
2. Entre utopie nécessaire et expérience quotidienne : une Constitution en recherche de solidarité et d'égalité pour Tous qui exprime que Genève vit par et avec sa population étrangère – sans oublier la partie « *invisible* » mais active et indispensable représentée par les personnes actuellement sans permis de séjour.
3. La réflexion et l'action collectives.

Sylvie Reverdin-Raffestin



1. La dernière expérience qui m'a marquée a été l'organisation, pendant 18 mois, du volet genevois de la campagne nationale « *L'éducation donne de la force* » (en tant que directrice de Pro Juventute).
2. Imaginer une « *Maison de la famille* » pour mieux connaître les évolutions et les problèmes de cette cellule fondamentale.
3. Sans aucun doute mon sens de l'organisation!

Trois questions posées aux candidat-e-s: (1) une expérience marquante, (2) une proposition impertinente, (3) une compétence personnelle

Albert Rodrik



1. Débarquer à Genève, en provenance d'Istanbul, deux mois après mon dix-huitième anniversaire, ne connaissant âme qui vive et, à tâtons, apprendre à se repérer dans le paysage.
2. Raser la gare de Cornavin pour retrouver la vue qu'avait Voltaire depuis les Délices. Ou rebâtir la gare Centrale de Genève à... Port-Choiseul !
3. Savoir négociateur.

Nathalie Ruegger



1. Une expérience marquante: la mise sur pied et la co-direction d'une PME sur un marché qui travaille à flux tendu et la gestion d'une équipe de 15 collaborateurs.
2. Deux propositions pour la famille et l'égalité: (1) un congé parental digne de ce nom. (2) Le temps de travail et les revenus partagés équitablement à tous les échelons de la société.
3. La persévérance et mon expérience professionnelle, depuis 1997, à la Banque alternative.

Ivan Schmidt



1. En étant Conseiller municipal à Onex, j'ai pu me rendre compte que les communes, et donc leurs habitants, sont victimes d'inégalités dans de nombreux domaines (fiscalité, urbanisme, mixité sociale et mixité entre emploi et logement).
2. Que les contribuables soient soumis, pour un revenu donné, au même taux d'imposition, quelle que soit leur commune de résidence.
3. L'expérience du travail politique dans une assemblée d'élus-e-s et la connaissance des enjeux communaux et cantonaux.

Catherine Schümperli



1. Mon premier job comme secrétaire politique à la Déclaration de Berne, association pour des relations Nord-Sud plus équitables. J'y ai découvert la joie d'approfondir des dossiers politiques et la satisfaction de les défendre avec conviction. La fierté d'obtenir des succès, l'apprentissage de la modestie en cas d'échec.
2. Rêver à un canton de Genève «idéal» et se donner les moyens, par le biais d'une constitution novatrice et inventive, d'atteindre un objectif utopiste.
3. Un réel plaisir à participer au débat public, la créativité et la persévérance.

Virginie Studemann-Wathier



1. Vivre sans avoir le droit de vote. J'ai attendu ma naturalisation pour pouvoir voter alors que je me sentais parfaitement intégrée et investie au quotidien: un sentiment d'exclusion et de non reconnaissance !
2. La tâche doit être financée par la collectivité qui en profite: le financement par le Canton d'institutions culturelles à portée cantonale.
3. Ma formation en communication politique qui me permet de décrypter les discours politiques de nos adversaires.

Martine Sumi-Viret



1. Bof... plutôt hélas trop banale... alors que dans le fond révoltante: juste trop de discriminations vécues dans la famille, l'école, le boulot.
2. Métamorphoser notre organisation inégalitaire en une harmonie papillonnante de nos mixités colorées.
3. La cohérence toutefois flanquée de l'autocritique.

Thierry Tanquerel



1. Mon activité comme juge au Tribunal administratif, il y a une dizaine d'années, qui m'a montré que si le droit est important pour la paix et la cohésion sociale, il ne faut jamais oublier les personnes, en chair et en os, pour lesquelles il est appliqué.
2. Que chaque député-e ait un-e suppléant-e du sexe opposé.
3. Expliquer en langage simple des problèmes juridiques complexes.

Maguëye Thiam



1. Mon expérience au sein du forum pour l'intégration des migrants à Berne qui regroupe 300 associations marquées par des visions intra et interculturelles différentes.
2. Expliquer à la population genevoise que l'espace public n'est pas seulement politique mais aussi socioculturel et que la différence culturelle ne doit pas être confinée à la sphère privée mais entrer dans le débat public, donc dans celui de la future constitution genevoise.
3. Ma compétence personnelle est l'approche du migrant et de ses implicites culturelles.

Raphaele Vavassori



1. La participation à la campagne en vue de l'élection de l'Assemblée Constituante restera sans aucun doute une expérience très marquante mais l'élection à l'Assemblée Constituante le sera encore plus !
2. L'inscription du droit à un salaire minimal ! Ce qui ne saurait être une proposition impertinente, bien entendu !
3. Une écoute attentive et une envie de trouver une solution aux problèmes posés.

Alberto Velasco



1. Avoir vécu la création d'entreprises industrielles en partant de zéro et avoir atteint les objectifs fixés, bien souvent en faisant l'apprentissage des prises de décisions et l'évaluation des risques. Excellente formation pour la vie politique !
2. Inscrire dans la constitution «*le sol propriété publique*» et l'interdiction de l'affichage à but mercantile dans le domaine public.
3. Capacité d'organisation, par exemple le forum alternatif mondial de l'eau, et d'analyse stratégique dans les domaines de la politique et de l'économie.

Catherine Voutsinas



1. Avoir gagné au Tribunal fédéral un procès, qui a duré huit ans, contre mon employeur, en raison d'une discrimination salariale. Ce jugement a eu un grand retentissement car il a fait progresser la cause de la femme. Grâce à lui, nombre d'entreprises et de banques ont spontanément modifié leur politique salariale et plusieurs femmes dans toute la Suisse ont perçu une augmentation de salaire adapté à celui de leurs collègues masculins.
2. Supprimer la politique politicienne et partisane
3. L'esprit critique, l'analyse, la ténacité, la curiosité et l'indépendance.

Anja Wyden Guelpa



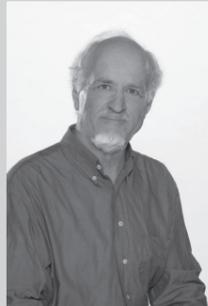
1. La non-élection de Liliane Uchtenhagen et de Christine Brunner au Conseil fédéral, deux baffes infligées à des femmes socialistes en 1983 et 1993.
2. Garantir une formation scolaire ou professionnelle de qualité qui sera obligatoire pour tous les jeunes de 3 ans jusqu'à 18 ans.
3. «*Avec sa petite tête de valaisanne elle traverse des murs*» dixit un collègue après une dure négociation couronnée de succès.

Tristan Zimmermann



1. Le 7 octobre 2012 et l'adoption d'une constitution qui comprend un vaste catalogue de droits sociaux et fait ainsi de Genève une terre empreinte de justice sociale et un modèle pour tous les autres cantons.
2. La création d'une cour constitutionnelle cantonale qui rendra les droits sociaux justiciables et donnera la voie à suivre au Tribunal fédéral dans l'interprétation du droit cantonal.
3. La connaissance du droit constitutionnel genevois et suisse ainsi que du droit international des droits de l'homme qui représentent mon pain quotidien.

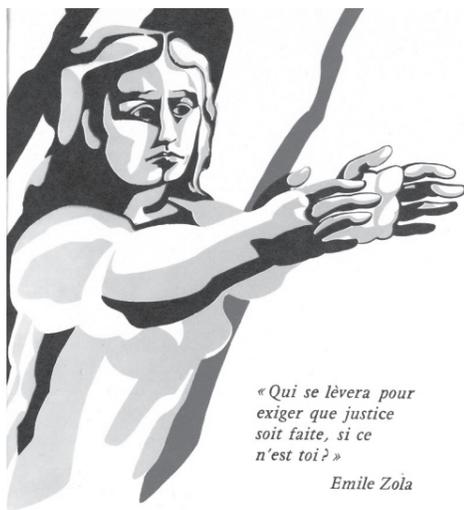
Raymond Zoller



1. Durant la guerre d'Afghanistan, mon séjour au «Temple d'Or» des Sikhs indiens à Amritsar, au milieu des fidèles; leur fondateur voulait être un «pont» entre hindous et musulmans.
2. Re-naturer, reherboriser une partie de la plaine de Plainpalais
3. Grand capacités d'écoute, facilité de contact dans tous milieux, pour des rencontres «*improbables*» mais fructueuses, par l'animation de débats publics sur sujets controversés (handicaps, euthanasies) ou avec des adversaires aux opinions radicalement opposées.

La Ligue Suisse des Droits de l'Homme fête ses 80 ans

Noces de chêne pour les droits humains



« Qui se lèvera pour exiger que justice soit faite, si ce n'est toi ? »

Emile Zola

LIGUE SUISSE DES DROITS DE L'HOMME

Propos recueillis par
Virginie Keller, députée

Vous fêtez cette année le 80^{ème} anniversaire de la Ligue suisse des Droits de l'Homme et le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration de Droits de l'Homme, quel genre d'anniversaire préparez-vous?

Damien Scalia: Le 80^{ème} anniversaire de la Ligue est l'occasion à la fois de faire la fête et de réfléchir. Nous avons choisi de traiter certaines problématiques comme la détention administrative ou les alternatives possibles à la détention pénale. Nous serons accueillis en résidence au Théâtre St-Gervais pendant la saison prochaine et serons notamment présents dans le cadre de la manifestation « Genève dans l'œil du cyclone » qui se déroulera pendant la Bâtie-Festival entre le 31 août et le 13 septembre. Ensemble nous organisons une exposition, des débats et des collaborations avec des artistes genevois-e-s. On abordera également le regard que porte Genève sur les étrangers et les étrangères et vice et versa.

Cathy Day: En octobre nous organisons également une exposition sur les alternatives possibles à la détention avec le Collectif « Trop c'est trop ». Albert Jacquard ouvrira la soirée par une conférence et débatera avec les autorités genevoises. Nous proposerons également un événement contre le racisme les 10 et 11 octobre en présence de Monsieur Doudou Diene (ancien rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme) pour parler des nouvelles formes de racisme et de xénophobie en Suisse.

Damien Scalia: A cette même période se réunissent à Genève les organisations internationales qui vont préparer la conférence mondiale de l'ONU sur le racisme (Durban II) qui aura lieu en avril 2009. Nous espérons associer étroitement ces organisations internationales et d'autres associations locales. C'est une occasion forte pour que Genève soit active sur ces questions!

Comment fonctionne La ligue ?

Damien Scalia: A Genève nous avons environ 350 membres, tous bénévoles. Plusieurs commissions se sont constituées : une commission-prison, une commission-rétention administrative (qui se rend hebdomadairement dans le centre de rétention de Frambois), une commission d'observation de procès à Genève et à l'étranger, et une commission des droits sociaux, économiques et culturels.

Causes Communes a rencontré la section genevoise de la Ligue Suisse des Droits de l'Homme (LSDH) qui prépare activement les manifestations pour son 80^{ème} anniversaire. Débats, rencontres, expositions et fêtes seront au programme cet automne et jusqu'au printemps prochain, pour permettre à la population de mieux comprendre le travail de la Ligue à Genève et dans le monde. A vous de découvrir que, même à Genève, les droits humains ont besoin d'être défendus! C'est dans un petit bureau situé à la Maison des Associations que nous avons été reçus par Damien Scalia, président de la LSDH de Genève et par Cathy Day, membre du Comité.

La ligue est-elle subventionnée par les pouvoirs publics ?

Cathy Day: La Ligue ne reçoit aucune subvention régulière. Elle dépend des cotisations et des dons de ses membres et de l'engagement bénévole pour conduire ses actions. Elle sollicite exceptionnellement une aide financière pour la réalisation de manifestations publiques ponctuelles, auprès des autorités et différents organismes. Cette indépendance financière permet l'indépendance des interventions!

On connaît le rôle que joue la Ligue des Droits de l'Homme un peu partout dans le monde. Quelles sont vos actions spécifiques à Genève ?

Damien Scalia: Même dans les démocraties la question des droits humains reste fragile. Par exemple, nous avons collaboré avec Mesemrom, l'association qui défend le droit des Roms. Dina Bazarbachi est présidente de cette association et membre du comité de la Ligue. Un recours a été déposé contre la nouvelle loi genevoise qui interdit la mendicité, malheureusement ce recours a été débouté par le Tribunal fédéral. Très concrètement, la Ligue a pu observer, avant l'entrée en vigueur de la loi, la manière dont les autorités ont évacué les mendiants et nous observerons l'application de la loi que nous jugeons scandaleuse.

Le rôle d'observateur n'est-il pas frustrant ?

Cathy Day: Le simple fait que la Ligue soit présente peut influencer le déroulement des actions publiques. Nous sommes des témoins, nous permettons aux personnes d'avoir un relais, d'être entendues. Nous agissons au sein d'un réseau, faisons des rapports que nous publions et qui sont repris par des organisations internationales.

A Genève, vous observez également des procès et vous intervenez dans les prisons ?

Cathy Day: Oui nous avons une commission procès et une commission prison. En une année nous avons observé plus de 50 procès. Nous sommes préoccupés par des cas de violations de présomptions d'innocence, des cas de traductions insuffisantes ou par l'automatisme des prolongations de peines. Les membres de la commission prison vont depuis longtemps déjà visiter les détenu-e-s qui en font la demande. Nous faisons une trentaine de visites par années. Certain-e-s se plaignent des conditions d'arrestation ou ne comprennent pas le système judiciaire et carcéral. La Ligue est indépendante des autorités, cela nous permet de dénoncer les dysfonctionnements et de faire des recommandations aux autorités.

Damien Scalia: Concrètement, nous travaillons par exemple sur l'accès aux soins

pour les personnes détenues à Frambois. La surpopulation carcérale pèse cet accès, certain-e-s détenu-e-s attendent parfois 15 jours avant de voir un médecin alors qu'il y a souffrance et qu'il s'agit d'une population déjà fragilisée.

Cathy Day: Nous sommes également très préoccupés par la situation des femmes détenues qui ont des enfants. Que deviennent les enfants quand les mères sont incarcérées, comment protéger la relation avec l'enfant ?

La Ligue a également rendu un rapport sur l'évacuation de Rhino, en quoi ce dossier traite-t-il des Droits de l'Homme ?

Damien Scalia: Le Comité prend la décision d'intervenir lorsqu'il apparaît que les droits fondamentaux ne sont pas respectés. Dans Rhino, c'est la question du droit au logement et des procédures utilisées qui sont en cause. On conteste la légalité des évacuations de la Tour et de Rhino au moment des évacuations. Les procédures étaient pendantes et non terminées...

Cathy Day: Notre rapport sur Rhino a été diffusé, il a été validé par la Fédération Internationale des Droits Humains (FIDH) et a été transmis au Rapporteur spécial sur le logement des Nations Unies.

Le Conseil d'Etat vous a-t-il répondu sur le rapport Rhino ?

Damien Scalia: Non, rien qu'un accusé de réception... et ensuite un échange de courriers concernant les affaires des occupant-e-s... Et pourtant nos relations avec le Département des Institutions sont plutôt bonnes, le dialogue existe. Laurent

Moutinot est sensible aux observations de la Ligue. Notre action est reconnue, nous avons une légitimité. Par exemple lors de l'évacuation de Rhino, nous avons pu entrer dans les immeubles avant l'évacuation pour rencontrer les occupant-e-s.

Et le procureur ?

Damien Scalia: Nous avons voulu le rencontrer à ce sujet mais il ne nous a jamais répondu... Il manque une réflexion de fond sur le droit au logement et sur la culture développée dans les lieux alternatifs... le problème n'est pas que juridique.

Cathy Day: Le Procureur a réitéré avec les mêmes méthodes au squat des Tulipiers cet été, on déplore cette nouvelle évacuation qui utilise les mêmes procédures juridiques dont nous contestons la légitimité. C'est le rôle de la Ligue de dénoncer, dans un espoir de garantir un meilleur respect des droits humains.

Damien Scalia: Ce que la Genève internationale prône, elle doit commencer à l'appliquer à Genève...

Allez-vous participer à la Constituante genevoise ?

Damien Scalia: Oui, nous allons suivre le débat et nous allons élaborer une liste de recommandations pour la Constituante. Nous assistons actuellement à une perte au niveau des garanties de droits fondamentaux : droits de l'asile et des étrangers, droits des détenus et des mendiants. Nous espérons que la Constituante va ouvrir le débat sur ces questions.

Cathy Day: La Suisse a ratifié le Pacte de 1966, sur les droits économiques, sociaux et culturels, il est temps qu'ils apparaissent dans les faits!

PETIT HISTORIQUE

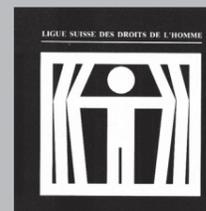
La Ligue Suisse des Droits de l'Homme (LSDH) a été fondée en 1928. Au long de son histoire, la LSDH a ainsi notamment été amenée à lutter en faveur de l'introduction de l'AVS, à lutter en faveur du suffrage féminin et de l'égalité des droits entre hommes et femmes, ou à lutter en faveur de l'introduction d'un véritable service civil. Elle a accueilli et défendu les victimes du nazisme et du fascisme, avant et pendant la deuxième guerre mondiale, a multiplié les actions en faveur d'un meilleur statut pour les travailleurs étrangers (et l'abolition du statut de saisonnier), a dénoncé l'interne administratif et psychiatrique et mis en garde contre les nouvelles menaces aux droits des citoyens par des abus des nouvelles technologies et de l'appareil administratif ou policier. La LSDH a également toujours été attentive à la situation des Droits de l'Homme dans le monde et a conduit de nombreuses actions de solidarité. Elle a dénoncé les crimes contre l'Humanité, lutté contre les régimes totalitaires, soutenu les peuples dont on ne reconnaît pas encore l'identité et dont les Etats violent les Droits. Elle a régulièrement envoyé des observateurs lors de procès politiques à l'étranger (notamment en Turquie, en Algérie, en Tunisie ou au Maroc).

LA LIGUE A BESOIN DE VOUS, juristes ou non juristes pour observer les procès en Suisse et à l'étranger, visiter les prisons, suivre les dossiers genevois.

Pour contacter la Ligue Suisse des Droits de l'Homme à Genève ou adhérer à l'association :

15, rue des Savoises
1205 Genève
022 328 28 44

permanence@lsdh.net



Véronique Pürro

Un engagement pour le progrès social

Fervente partisane du renouvellement de la constitution, Véronique Pürro, députée, préside la commission constituante du Parti Socialiste genevois. Une rencontre avec cette passionnée de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat s'imposait pour tracer les grandes lignes de l'horizon socialiste pour la nouvelle Constitution.

Propos recueillis par Sylvain Thévoz

Quelles sont les grandes lignes de ton parcours politique et professionnel?

Véronique Pürro: Je suis arrivée au Parti Socialiste en 1989. Elue au Conseil Municipal de la Ville de Genève peu de temps après, j'y suis restée 7 ans, avant d'être élue au Grand Conseil où je termine une troisième et dernière législature. Parallèlement à ces différents mandats, j'ai toujours trouvé important de contribuer à la vie du parti. J'ai eu l'occasion, depuis bientôt une vingtaine d'années, de m'engager aussi bien au niveau national (à la co-présidence des Femmes socialistes suisses et au comité directeur du PSS), qu'au niveau cantonal (au comité directeur, comme responsable de la communication, puis actuellement à la coordination des commissions), mais aussi au niveau communal, à la co-présidence de la section Ville. Avant de diriger le service social de la Ville de Genève, j'étais également très active au niveau associatif. Mon intérêt pour les institutions s'est développé lors de mes études en sciences politiques, mais aussi lorsque j'étais la collaboratrice parlementaire de Christiane Brunner et plus tard dans le cadre de mon engagement pro-européen.

As-tu été surprise par la forte ouverture du parti envers les candidat-e-s extérieurs?

Véronique Pürro: Non, j'y étais d'ailleurs très favorable. La commission constituante avait préavisé positivement pour ouvrir notre liste à des non-membres. D'ailleurs, tous les partis l'ont quasiment fait. Les socialistes peuvent être fiers de leur liste. Les candidat-e-s et les candidates qui la composent sont de tous les âges et actifs dans de nombreux domaines. Nous additionnons ainsi une palette impressionnante d'expériences et de compétences professionnelles et associatives. Un seul regret : le fait d'avoir limité le nombre de candidatures n'a pas permis de faire figurer sur la liste certain-e-s camarades actifs au sein de la commission constituante.



DR

Quels seront les enjeux socialistes pour la constituante?

Véronique Pürro: Dans la mesure où l'exercice n'a d'intérêt que s'il associe la population, nous allons défendre l'idée de consultations régulières durant les quatre ans que va durer le processus. Notre «feuille de route» fixe un cadre et contient des propositions très concrètes dans différents domaines. Nous souhaitons, par exemple, étendre les droits démocratiques, développer les droits justiciables, clarifier et renforcer le rôle de l'Etat. Au niveau du territoire, nous sommes défavorables à la suppression de la Ville, nous voulons favoriser les fusions de communes et défendons une réforme de la péréquation, ainsi qu'un taux unique d'imposition. Nous militons notamment pour l'introduction d'un article sur la culture et pour l'instauration d'une véritable politique familiale.

Quelles sont les attentes des Genevois et Genevoises?

Véronique Pürro: A en croire le taux de participation et le pourcentage d'acceptation lors de la votation sur la Constituante, l'intérêt semble particulièrement élevé. Je

crains que cela révèle l'insatisfaction des genevois, connus pour râler facilement. Si tel est le cas, il est d'autant plus important de les informer et de les consulter régulièrement de manière à ce que le plus grand nombre puisse contribuer à formuler des propositions.

A ceux qui disent que la démarche de la constituante s'apparente à un exercice de toilettage pour chiens, que réponds-tu?

Véronique Pürro: Qu'il est impossible de tenir de tels propos avant la fin de l'exercice. Les constituants auront quatre ans pour formuler un nouveau texte. Je suis convaincue qu'ils iront au-delà du simple toilettage et que des réponses nouvelles seront formulées pour répondre aux besoins nouveaux.

Tu viens d'avoir un enfant. Les différents rôles que tu occupes sont-ils aisés à concilier?

Véronique Pürro: J'ai ce qu'on appelle une vie bien remplie, mais surtout la chance de pouvoir compter sur une garde professionnelle et de partager les tâches avec mon compagnon. Je sais que toutes les femmes ne peuvent hélas en dire autant. Il existe encore trop de familles qui ne trouvent pas de place d'accueil dans les structures de la petite enfance et trop de couples où la mère assume complètement les tâches ménagères et éducatives après le travail. Dans le domaine de la petite enfance, je ne suis pas sûre qu'il faille attendre la nouvelle Constitution. Il y a urgence. Dans le cadre des travaux de la constituante, les socialistes proposeront que le canton se dote d'une véritable politique familiale.

La nouvelle constitution va-t-elle aider à faire entrer cette conception de famille dans la sphère publique?

Véronique Pürro: Je l'espère bien, même si la notion même de famille doit être précisée. En effet, nous devons prendre en compte les différentes formes de familles d'aujourd'hui. Les conséquences des séparations sont par

exemple multiples. Source de paupérisation, une séparation pose de nombreux autres problèmes, notamment au niveau du logement. Il en va de même pour les familles recomposées qui, elles aussi, ont des besoins spécifiques. Pour moi, il est évident qu'il existe une responsabilité collective et que, sans vouloir remplacer les solidarités familiales, l'Etat doit jouer un rôle. Mais lequel et jusqu'où? C'est un beau sujet pour la constituante.

La nouvelle constitution peut-elle être pour les partis politiques traditionnels une manière de reprendre la main dans l'opinion publique face à la vitesse des changements sociétaux?

Véronique Pürro: Oui, et pour nous cela doit être une de nos ambitions. Les partis ont l'avantage par rapport aux mouvements ponctuels ou partisans d'avoir une vision générale de la société, ainsi que de bénéficier d'une caution institutionnelle. C'est un défi de vouloir, avec la constituante, faire le lien entre les mouvements associatifs et les partis. L'enjeu est d'importance. Il permettra, je l'espère, d'intéresser plus de gens aux enjeux globaux et par là-même à la politique.

Quelle va être l'activité de la commission constituante durant la campagne et par la suite?

Véronique Pürro: Durant la campagne, ce seront principalement la direction du parti et les candidat-e-s qui auront du travail. Mais une fois la constituante élue, la commission va reprendre son activité. Elle accompagnera les élu-e-s et sera ainsi une courroie de transmission avec le parti et ses différentes structures (les commissions, les sections). Elle sera aussi chargée d'alimenter les discussions et de préparer les décisions. Les travaux pour réformer la Constitution doivent pouvoir bénéficier des connaissances et de l'engagement de chacun-e.

Retrouvez l'entretien en entier sur www.ps-geneve.ch et www.socialistepluraliste.ch

Un regard d'ethnologue sur l'avenir

La Reconstituante, barque de sauvetage

On risque Gros lorsque l'on donne carte blanche à un ethnologue genevois hors-parti pour écrire un texte de fiction sur le processus de la constituante. Le marcheur lucide qui regarde avec un œil aiguisé le petit monde de la république écrit librement au grès de ses déplacements une iconoclaste fiction sur la Genève de 2011, telle qu'elle se racontera alors, suite aux effets de la rénovation institutionnelle.

Christophe Gros, ethnologue

On se reposait de trois ans de furies réglementaires et participatives. Les résultats étaient, à la fin, aussi variés que l'échantillonnage des élus constituants, au commencement. Dans la hâte, on a

eu touillé la salade des ambitieux. Pas une association ou fédération ou plateforme de clubs, de hubs et de lobbies, qui ne débloqua pas de tout son appareil. Au propre et au figuré. Peu à peu il se dégagait un air neuf. Les perdants, pour les uns, étaient les vieux partis, pour les autres, les volontaires de la société civile. S'il y eut des gagnants, ceux-ci prirent l'aspect de caméléons qui se contorsionnaient d'une minorité de blocage à une majorité de coalition. Quoique des analystes de l'Union Européenne affirmèrent le contraire, la région était régénérée au botox du management public. Certes, des habitants, pas amusants, firent savoir que pour eux, la vieille Piogre resterait au bout de son lac, riche de sa pensée indigène et de son refuge composite globalo-local (sic, dans un audit).

Gens et terroir redéfinis frémissaient à nouveau d'en découdre et de se congratuler au gré des plébiscites. S'il arrivait d'aller mal six mois sur douze, Genève s'était quand même dessaisie de ses humeurs méchantes. On ne neutralisait pas les rivaux en se suicidant. On transformait la cabale en cavale et, hop, il arrivait que Genève, les six mois restant, allait au mieux. Une preuve? Régulièrement des conseillers sautaient un buffet dînatoire pour donner raison à l'autre, un ennemi, souvent préféré et tutoyé. On laissa se développer des opportunités de réaliser une action. Si, si cela existait, dorénavant. Avec les nouvelles règles de délibérations et d'exécution, on s'épargna, chose étrange, d'espérer des jours meilleurs.

Soudain les nostalgies et les utopies se dissolvaient! Bon, les médias paniquaient,

mais on consentit à n'avoir rien à dire, sur des scandales d'ailleurs évanouis! Que de rapports de force que cette nouvelle constitution était parvenue à désinstaller des mœurs! Exit les querelles sur les sites, qui, naguère annulaient les concours d'architecte. Les pétitionnaires faisaient essequés. Les démissionnaires oublièrent leurs parachutes, moins dorés. Les femmes professionnelles, juste avant le burn out, adoptaient la zen attitude. Des logements pour les jeunes couples. Des transports sans file d'attente. Des EMS désencombrés. Quoi encore? Ha, oui, la discrète gestion en tournus des intolérances. «Alors? Ouf, terminé, ce machin de la Constitution... pfff. On a été bien généreux, mais il faut pas lâcher.»

Retrouver l'article en entier sur www.ps-geneve.ch (rubrique journal)